



PLAN LOCAL DE DÉPLACEMENTS

En concordance avec les recommandations citoyennes émises lors du processus de consultation publique, le Plan local de déplacements de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension favorise la mobilité, dont les modes de transport actifs, collectifs et alternatifs, dans sa manière de penser l'espace public.

Cet outil de planification propose 39 actions au cœur des préoccupations citoyennes. Ces actions sont réfléchies afin de faire de l'arrondissement un endroit convivial et sécuritaire pour sa population, et ce, dans une perspective de développement durable.



Assurer la sécurité des déplacements

1
ORIENTATION

Assurer un contexte de déplacement sécuritaire

- 1 Procéder à une analyse d'accidentologie détaillée
- 2 Sécuriser les intersections dangereuses ou peu conviviales pour les piétons
- 3 Réaménager certains points de traversée sous l'A-40 en misant sur la convivialité
- 4 Implanter des feux sonores aux intersections
- 5 Procéder au suivi des mesures de modération implantées en périphérie des zones scolaires
- 6 Assurer l'accessibilité universelle du réseau piétonnier en période hivernale

Inciter les usagers de la route à adopter des comportements sécuritaires

- 7 Pérenniser le dégagement aux abords des intersections par l'interdiction de stationner

Prévoir des aménagements sécuritaires et de qualité

- 8 Intégrer les principes d'aménagement et de mobilité durables dans les projets de réaménagement



Favoriser la quiétude des quartiers résidentiels

2
ORIENTATION

Diminuer les nuisances dans les quartiers résidentiels et aux abords des grands axes de transport

- 9 Poursuivre la réalisation du Plan d'apaisement de la circulation aux abords des parcs et celui du Plan d'apaisement de la circulation dans les zones scolaires
- 10 Réaliser des études de circulation dans des secteurs ciblés
- 11 Implanter des mesures de modération de la circulation dans les quartiers résidentiels
- 12 Évaluer les corridors scolaires et ajuster les itinéraires pour optimiser la sécurité des enfants
- 13 Évaluer le potentiel d'implantation du programme Quartiers apaisés
- 14 Limiter les nuisances liées au camionnage

Intégrer les équipements de transport au milieu de vie

- 15 Installer davantage de mobilier urbain

Concevoir des aménagements en faveur des modes actifs

3
ORIENTATION

Améliorer le réseau piétonnier et favoriser la marche

- 16 Évaluer la mise en place de rues piétonnes et partagées
- 17 Planifier l'accessibilité des résidents aux stations du SRB Pie-IX sur le territoire
- 18 Poursuivre les efforts en faveur de l'accessibilité universelle
- 19 Poursuivre la mise aux normes des feux de circulation sur le territoire
- 20 Favoriser l'élargissement des trottoirs le long des itinéraires préférentiels piétons
- 21 Accompagner la Ville de Montréal dans la planification des aménagements actifs vers le Campus MIL de l'Université de Montréal

Poursuivre le déploiement du réseau cyclable

- 22 Bonifier le réseau cyclable
- 23 Fournir davantage de supports à vélo
- 24 Optimiser l'utilisation de l'emprise



4 ORIENTATION

Désenclaver les quartiers et favoriser la mobilité au sein de l'arrondissement

Optimiser la connectivité des quartiers

- 25 Identifier le besoin de nouveaux liens piétonniers à travers les barrières physiques de l'arrondissement
- 26 Limiter l'isolement des quartiers par l'ouverture de passages à niveau
- 27 Élaborer un plan de désenclavement du quartier Saint-Michel et implanter les mesures retenues
- 28 Élaborer un plan d'accessibilité du parc Frédéric-Back

Améliorer l'accessibilité et la mobilité durable

- 29 Intégrer les principes de la nouvelle Politique de stationnement de la Ville de Montréal
- 30 Aménager de nouvelles zones de stationnement de courte durée à proximité des commerces
- 31 Revoir certaines interdictions de virage à gauche



5 ORIENTATION

Promouvoir les alternatives à l'auto-solo et les modes de transport durables

Soutenir le déploiement du réseau de transport collectif

- 32 Déployer des pôles de mobilité sur le territoire
- 33 Accompagner la STM pour l'optimisation du service de transport en commun

Poursuivre le déploiement des modes partagés

- 34 Favoriser l'usage collectif de l'automobile dans l'arrondissement
- 35 Implanter de nouvelles stations BIXI dans le district de Saint-Michel

Améliorer la gestion de la mobilité et diminuer l'empreinte écologique des déplacements

- 36 Encourager les employeurs à promouvoir les modes de transport durables auprès de leurs employés
- 37 Poursuivre le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire

Promouvoir les modes de transport durable

- 38 Soutenir les programmes d'incitation aux modes actifs pour la clientèle scolaire
- 39 Favoriser des activités encourageant la mobilité active